



Retention du permis de conduire et zelle de la police

Par **stephane**, le **13/03/2010** à **21:39**

Bonjour,

donc le 24/02/2010 a 16h30 je me suis fait contrôler (contrôle de routine) avec radar. Je leur ai présenté mon permis assurance mais je n'ai pas changé la carte grise et ss ct mes je leur est fournis le papier de vente. suite a sa ils ont remarquer que mes yeux etait bizard donc mon demander si je fumais le joins je leur est repondu oui et j en avais pas sur moi sauf un entamer donc suite a sa il mon dit de les que ils allait m enmener au poste. arriver au poste de police il mon fait un test de stupefiant et donc surement positif. on ma signifier ma garde a vue a 17h et il mon emmener a l hopital pour faire un test urinaire et prise de sang suite a sa il s ont fourni un kit de prise de sang poste morteme et donc a l hopital il son dit qu il ne pouvai pas faire avec sa donc aucun commissariat avait sa donc j ai du attendre 3 heure a l hopitale apres ils m ont ramener au poste et 5heure apres j ai vu un avocat commis d office.

le matin a 11h j ai etait entendue sur cela donc je l heure est repondu suite a sa il mon relacher a 16h30. j ai repris mon depot et dedans il y avait une amende et ma retention du permis que je n ai pas signer et qu ils ont signer a ma place 1ere erreure. ma voiture a etait mis en fourriere et il mon demander de ramener une plaque d immatriculation provisoire pour pouvoir sortir la voiture. le lendemain je me presente a la prefecture et me dise qu avec les nouvel plaque il ne peuve plus faire sa donc je r appel le commissariat je tombe sur l accueil je leur explique et me passe une femme qui ne se presente pas et je lui explique et me dit faite un papier de la chef de service de la prefecture que j ai fait et ma dit on se debrouilleras donc je retourne au commissariat et explique encore et me dit on n ai pas a carrefour on n ai pas la pour negocier et me demande le papier d immobilisation dont je n ai pas eu connaissance donc il cherche et le trouve en me disant que c normale que je l ai pas eu car j ai soidisant refuser de signer alort que je n ai pas eu connaissance. je leur repond en leur disant que c un mensonge, ne save pas quoi repondre 2eme erreure. ensuite il mon dit qu il fallait un plateau pour la sortir. donc 3eme jour j arrive o commissariat avec mon rdv o ct plus le plateau il me

font une lever de fourriere je la recupere sa c fait.a ce jour le 13/03/2010 aucune nouvel j appel et me passe de service en service sans pouvoir me repondre.je pense qu il y a plusieurs chose qui ne vont pas une il sont signer a ma place la retention, il sont mentis sur l immobilisation,j ai vue mon avocat o moins 10heure apres ma garde a vue et je n ai pas de convocation donc que dois-je faire ? merci cordialement

Par Tisuisse, le 15/03/2010 à 15:14

Bonjour,

Ben déjà, lire le post-it "conduite sous alcool ou stupéfiants", ensuite demander conseil à votre avocat, puisque vous avez fait le choix (judicieux) d'en avoir un.